

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015

Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 70

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Claude GIRARD	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	Mme Céline TONOT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Anaïs BLANC
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Gilbert MENUT
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	M. Cyril GAUCHER.
M. Benoît BORDAT	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	

Membres absents :

M. François DESEILLE	M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
Mme Chantal TROUWBORST	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Alain HOUPERT	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Danielle JUBAN
Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
M. Roland PONSAA	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérika DESAUBLIAUX
M. Gaston FOUCHERES	M. Thierry FALCONNET pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO.

OBJET : CULTURE ET SPORTS

SAS Cercle Dijon Bourgogne - Subvention complémentaire pour les MIG pour la saison sportive 2014-2015 - Avenant n°1 à la convention du 24 décembre 2014

Par délibération en date du 18 décembre 2014, le Conseil Communautaire de l'Agglomération Dijonnaise a attribué une subvention d'un montant de 256.000 € à la SAS Cercle Dijon Bourgogne en contrepartie des missions d'intérêt général que cette dernière devait réaliser au cours de la saison sportive 2014-2015.

Les missions d'intérêt général se répartissaient de la façon suivante :

- 171.000 € en contrepartie de l'intervention des joueuses et de leur encadrement dans des structures sociales, sportives et socio-éducatives des communes du Grand Dijon,
- 42.500 € en contrepartie d'interventions pendant la période estivale à la piscine du Carrousel de Dijon,
- 42.500 € affectés à la mise en œuvre des dispositions de la charge du sport éco-citoyen approuvée par la Ville de Dijon en 2009.

Au vu des actions réalisées par le club, de ses besoins financiers et de ses résultats sportifs, il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire de 75.000 € à la SAS Cercle Dijon Bourgogne pour couvrir la réalisation de missions d'intérêt général décrites ci-dessus, sous la double réserve du maintien du club dans le championnat de France de handball féminin de 1ère division, au titre de la saison sportive 2015-2016, et de la présentation par celui-ci d'un justificatif attestant du versement d'une aide financière du même montant de 75.000 €, au titre de la saison sportive 2014-2015, conjointement par le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Départemental de Côte d'Or.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention complémentaire de 75.000 € à la SAS Cercle Dijon Bourgogne pour couvrir la réalisation de missions d'intérêt général, sous la double réserve du maintien du club dans le championnat de France de handball féminin de 1ère division, au titre de la saison sportive 2015-2016, et de la présentation par celui-ci d'un justificatif attestant du versement d'une aide financière du même montant de 75.000 €, au titre de la saison sportive 2014-2015, conjointement par le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Départemental de Côte d'Or ;
- **d'autoriser** le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de subventionnement en contrepartie de l'accomplissement de mission d'intérêt général GDCV2014-329 du 24 décembre 2014 annexé à la présente délibération, ainsi que tout acte nécessaire à l'application de cette décision.